



Communauté d'Agglomération
Privas Centre Ardèche

**LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE RECHERCHE
PAR VOIE STATUTAIRE, MUTATION, DETACHEMENT**

(possibilité de recrutement par contrat en application de l'article L.332-8 2° du code générale de la fonction publique)

Un(e) Technicien(ne) SPANC
Service public d'assainissement non collectif
A Temps complet

CADRE D'EMPLOI : Technicien

RATTACHEMENT HIÉRARCHIQUE : Cheffe de service eau et assainissement

DEFINITION SUCCINCTE DU POSTE :

Au sein d'un cadre de vie et d'un environnement privilégié, la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA) regroupe 42 communes et près de 45 000 habitants. Acteur du développement territorial dans de nombreux domaines, nous recherchons un(e) technicien(ne) Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) suite au départ d'un agent. Sous la responsabilité de la cheffe de service et de l'ingénieur en assainissement, l'agent a comme principale mission d'effectuer les contrôles (de bon fonctionnement, obligatoires, de ventes d'habitations...) des systèmes d'assainissement autonome des usagers, de fournir des informations techniques aux propriétaires et de rédiger les rapports suite aux contrôles.

MISSIONS DU POSTE :

Sur le terrain, Contrôler la conformité aux règlements en matière de dispositifs d'assainissement autonome :

- Réaliser ou faire réaliser le diagnostic des installations existantes, évaluer le patrimoine (état et nombre de dispositifs d'assainissement autonome) et les risques pour l'environnement ou par rapport à la réglementation ;
- Apporter un appui technique aux usagers pour l'élaboration et la mise en place de projets d'assainissement non collectif et la constitution de dossiers administratifs pour les demandes d'autorisation ;
- Sensibiliser les usagers aux problématiques de l'assainissement non collectif et à la réglementation ;
- Participer aux réunions internes et externes (Assainissement Non Collectif (ANC) regroupé) ;
- Participer aux réunions de travail du Service d'Assistance Technique à l'Assainissement Autonome SATAA (département de l'Ardèche).

Au Bureau, Instruction et contrôle des dossiers :

- Participer à l'élaboration du règlement d'assainissement non collectif pour le territoire et du règlement du service d'assainissement non collectif ;
- Veiller au respect du règlement d'assainissement,
- Instruire les dossiers de travaux des pétitionnaires (construction ou réhabilitation d'un assainissement autonome, branchement sur le réseau collectif) ;
- Vérifier la compatibilité des travaux projetés avec l'environnement naturel ;
- Réaliser ou faire réaliser le diagnostic par un prestataire des installations existantes, contrôler la conformité à l'issue des travaux (en tranchée ouverte) et délivrer un avis pour le certificat de conformité,
- Participer au suivi des études de schéma d'assainissement et l'application de celles-ci sur le territoire,
- Réaliser des tests in situ ;
- Rédiger des certificats de conformité, des recommandations et des réponses aux réclamations,
- Tenir à jour les systèmes d'information géographique et notamment les bases de données associées,
- Participer à l'élaboration des rapports d'activité du service,
- Transmettre tous les éléments au service financier pour la facturation.

COMPÉTENCES REQUISES :

Savoirs :

- Bonnes connaissances du cadre technique et juridique des installations individuelles et collectives en matière d'assainissement ;
- Bonnes connaissances techniques de l'assainissement non collectif, filières d'épuration autonome, des réseaux, de la pédologie et des caractéristiques des sols (notamment les sols de notre territoire).

Savoir-faire :

- Être force de propositions ;

- Autonomie dans l'organisation du travail ;
- Être pédagogue auprès des usagers.

Savoir-être :

- Sens du relationnel ;
- Aptitude à l'écoute, au dialogue ;
- Aptitude au travail en équipe, à la concertation et à la négociation ;
- Disponibilité.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :



Poste à pouvoir au 15 juillet 2024



Lieu de travail : Privas déplacement fréquent sur le territoire de l'agglomération.



Organisation du travail : 35h00 hebdomadaires (possibilité de choisir son rythme de travail : 35h00, 36h00 et 39h00).



Rémunération : Rémunération statutaire selon le grade de recrutement technicien (catégorie B de la Fonction Publique Territoriale) – Régime indemnitaire.

Nos Avantages : Chèques déjeuners, adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS), Garantie maintien de salaire (MNT), prise en charge transport collectif (75%) et participation employeur aux déplacements en covoiturage.



Entretiens de recrutement prévus : Semaine 26

Rejoignez-nous !



Pour postuler : Adresser votre candidature (lettre de motivation + CV + diplômes + dernier arrêté de situation administrative + 2 derniers entretiens professionnels + bulletin de salaire permettant de déterminer votre montant de Régime indemnitaire annuel) avant **le 3 juin 2024** à l'attention de Mr Le Président de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche prioritairement par mail : rh.recrutement@privas-centre-ardeche.fr

⚠ Une authentification vous sera demandée ; pensez à vérifier vos spams.

ou par courrier : 1 rue Serre du Serret – BP 337 07003 PRIVAS cédex

Renseignements complémentaires : contacter le service des Ressources Humaines au 04.75.64.07.07.